

Il n'incombe pas à la Revue de rendre compte de l'activité opérationnelle du CICR dans les différentes régions du monde. Les faits sont en constante évolution et les nouvelles — telles celles de presse — sont rapidement dépassées. Toutefois, la Revue souhaite reproduire de temps en temps un communiqué de presse publié par le CICR ou tout autre texte traitant d'une question opérationnelle dépassant l'intérêt immédiat ou ayant valeur d'exemple.

De retour au Libéria, le CICR en appelle à une réflexion de fond

Deux délégués du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) sont arrivés dimanche 21 avril à Monrovia à bord d'un hélicoptère chargé de matériel d'urgence en provenance de Freetown. La tâche principale de cette équipe, qui a passé la nuit en dehors du centre-ville, est de soutenir les efforts des volontaires de la Croix-Rouge du Libéria et d'évaluer les besoins humanitaires les plus urgents.

Dans la situation actuelle, il n'est pas prévu d'installer des délégués de façon permanente à Monrovia. Avec les employés libériens du CICR, et grâce aux véhicules qui ont pu être récupérés, la Croix-Rouge tentera d'évacuer des blessés vers les hôpitaux de la ville et de collecter les dizaines de cadavres qui jonchent les rues et représentent un risque sanitaire grave. Cette mission survient huit jours après le pillage des locaux de la délégation du CICR, dans le quartier de Mamba Point, qui avait provoqué le retrait des délégués, le 12 avril.

Le CICR considère qu'une action d'envergure, seule à même de répondre aux besoins actuels, ne pourra être menée que si la sécurité est assurée pour les victimes du conflit et les organisations humanitaires. En effet, les stocks, le matériel et les véhicules de ces dernières sont régulièrement et systématiquement pillés et contribuent ainsi à renforcer les moyens des factions en présence.

Alors qu'aucune souffrance ni humiliation n'ont été épargnées aux populations civiles depuis six ans, en particulier depuis le début des

affrontements, le 6 avril 1996, le CICR estime qu'une réflexion de fond s'impose. Il en appelle donc à la communauté des États pour qu'elle prenne en compte la nature particulière de ce type de conflit dans la recherche urgente de solutions pour rétablir l'ordre et la stabilité.

CICR
Communiqué de presse n° 96/15
22 avril 1996

Le délégué général pour l'Afrique a livré à la Revue ses premières réflexions au sujet du défi évoqué par le communiqué de presse reproduit ci-dessus.

Libéria, la logistique humanitaire en question

Depuis le 6 avril 1996, le conflit au Libéria a connu un nouveau rebondissement dramatique et l'on peut à nouveau craindre le pire pour la survie de la population civile. Le CICR déplore et condamne, une fois encore, les violations graves et systématiques des règles fondamentales du droit international humanitaire et des principes minimaux d'humanité, perpétrées depuis le début du conflit, en décembre 1989.

Depuis six ans et demi, les populations civiles, les blessés, les personnes mises hors de combat, les prisonniers ont été régulièrement victimes de tueries, de tortures, de mutilations, de prises d'otages, de travail forcé, de pillages, de destructions de biens et de déplacements forcés. Des enfants ont été enrôlés, et même la paix des morts n'a pas été respectée. Les victimes se comptent par dizaines de milliers, plus de la moitié de la population a dû prendre le chemin de l'exode, les mécanismes traditionnels de cohabitation entre entités différentes ont été balayés, les barrières morales et les références aux principes et valeurs qui fondent et lient toute communauté humaine ont disparu. Les efforts déployés par la communauté internationale pour faire cesser cette tragédie n'ont pas permis d'enrayer cette inexorable dégradation.

Aucun des nombreux accords de paix, négociés avec patience et au prix des plus grandes difficultés, n'a été respecté par les différentes factions en présence. La sécurité et le respect de la personne humaine n'ont jamais été réellement assurés malgré la présence des troupes —